

Procès-verbal de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE du Club Canin Chomedey

Rencontre tenue au Club Canin Chomedey le jeudi 23 avril 2026 à 19h.

Membres du CA

Noms	Fonction	P	A
Josiane Champagne	Présidente	X	
Nathalie Bérubé	Vice-Présidente	X	
Normand Poirier	Trésorier	X	
Camille Sampson-Bourdeau	Secrétaire	X	
Lynda Depot	Directrice des membres	X	

Directeurs de disciplines

Noms	Fonction	P	A
Lynda Depot	Directrice agilité Club	X	
Christine Condrain	Directrice obéissance - Club	X	
Nathalie Lepage	Directrice sprinter		X
Lynda Depot	Directrice des membres	X	
Nathalie Proulx	Directrice obéissance - bases		X
Nancy Roy	Directrice agilité bases		X
Jean Lafrenière pour Maryse Tremblay	Travail de Flair	X	
Vanessa Langlois	Engagement	X	
Anie Goossens	Conformation	X	

1. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 19h15

2. Vérification du quorum

Nous avons quorum

3. Adoption de l'ordre du jour

Adopté par Johanne Bernatchez et appuyé par Carmen Lachapelle

4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du 10 avril 2025

Adoption de l'ordre du jour du 10 Avril 2025 :

Adopté par Anne Tremblay et appuyé par Jean Godin

5. Suivis au procès-verbal de la rencontre du 10 avril 2025

Un suivi est fait au point 6.1.2 quant à la demande de Jean-Pierre Lachapelle en lien avec le revêtement. Suivant la réception de la demande, une analyse a été faite par le CA et la décision de ne pas ajouter un nouveau revêtement est prise selon les raisons suivantes:

- Les finances du club ne permettent pas de faire une telle dépense;
- Ce type de revêtement est celui qui rencontrait le moins de critères fixés par le CA dont les plus importants, l'entretien et la salubrité;
- Le sondage effectué démontre qu'une majorité des membres sont satisfaits du revêtement choisi;
- Toutes les mesures d'atténuation concernant le glissement ont été mises en place.

Concernant le point 8.3.5 Un courriel a été envoyé aux instructeurs rappelant la marche à suivre en cas d'absence. Un rappel de l'importance d'aviser en cas d'absence aux cours est fait aux membres.

6. Élections aux postes de Vice-Présidence et Secrétaire

Membres élu pour le poste de Vice-Présidence : Annie Goossens

Membre élu pour le poste de Secrétaire : Jean Godin

Les nouveaux membres du CA ont été recommandés par le comité d'élection tel que convenu aux règlements généraux.

[Proposition du Comité d'élection 2025-2026](#)

7. Rapport de la présidente

Le statut du CA au club est le même que tous les autres membres, en ce sens, les décisions prises au travers l'année sont en fonction de l'intérêt du club et de ses membres. Le CA est le chien de garde des finances, de la gestion quotidienne et des règles mais n'est pas le patron des membres qui ne sont en retour pas des employés mais bien des partenaires.

À cet égard, un changement a été fait au niveau du terme "bénévolat" pour le terme "engagement". Les heures données par les membres sont dans le but que les bénéfices leur reviennent directement. Leur implication fait en sorte que le club fonctionne. L'engagement des membres est important pour le travail d'équipe, la relève et le sentiment d'appartenance.

Josiane rappelle que tous les membres ont accepté de s'engager dans la gestion du club en retour de certains bénéfices. L'implication ne doit pas servir que les intérêts personnels, elle doit servir le bien commun. On rappelle qu'on s'engage pour qu'en retour on puisse bénéficier de cours gratuits et d'installations conformes.

Un défi de gestion est présent, notamment en ce qui concerne le fait de rejoindre tous les membres alors que certains ne sont pas présents à tous les événements. Il est important de mentionner que les insatisfactions des membres sont entendues, il est primordial d'écrire au CA pour qu'il puisse remédier à certaine situation ou encore qu'il puisse les adresser en équipe.

Une mise au point sur la consultation est aussi faite, Josiane rappelle que lorsqu'on consulte, on demande une opinion et non une autorisation. En retour des opinions reçues, une décision est prise dans le meilleur intérêt du club même si elle ne plait pas à tous.

Finalement, on rappelle que la signature du Bail est à refaire dans deux ans, pour ajouter un autre cinq ans. Il faudra réfléchir à l'implication que cela demande.

8. Rapport de la vice-présidente

Actuellement, c'est la fin du deuxième mandat de 2 ans, Nathalie Bérubé occupe pour la prochaine année le poste de directrice événements. Un lien est fait sur l'importance du sentiment d'appartenance au club. Les suggestions et les idées sont les bienvenues.

Plusieurs événements sont en cours, notamment: Un séminaire de préparation au championnat provincial a lieu le 22 mai, 24 mai et 7 Juin 2026. L'évènement propose un volet théorique et majoritairement un volet pratique dans le but de pratiquer les différents parcours.

Un Fun match organisé par le club le 23 Mai 2026 a lieu. L'événement est actuellement complet et des places ont même été ajoutées pour un total de 36 participants avec liste d'attente.

Une question est posée en lien avec le fun match et s'il regroupe des événements d'obéissance. Actuellement, le fun match est pour l'agilité seulement mais le comité se porte volontaire pour porter assistance dans un événement d'obéissance. Une seconde question est posée en lien avec le fait que peu d'événements ont eu lieu l'an dernier. Il est expliqué que cette année plusieurs autres événements sont en branle notamment des activités sociales. Un comité d'événement est mis en place : (Nancy Roy, Martine Messier, Lynda Depot).

Un rappel est fait de ne pas modifier les obstacles/parcours lorsqu'ils sont montés pour un événement spécifique.

Remerciements à Carmen Lachapelle d'avoir organisé la construction de parcours extérieurs lors de la dernière année.

9. Présentation et approbation des états financiers

9.1. Rapport des membres vérificateurs.

Un comité de vérification a été mis en place: Christine Condrain, Marie-Eve Maisonneuve et Carole Levert. Il est expliqué que le paiement des instructeurs et des factures est effectué le plus rapidement possible. Tous les cours club sont déficitaires actuellement. Les activités à l'extérieur des cours (ex: concours de Terrebonne) sont responsables de la survie financière du club. Les états financiers et documents sont disponibles sur le site du club.

[Recommandations comité vérificateur](#)

9.2. États financiers - RÉOLUTION

Bilan: pas de déséquilibre, les états "balacent" et le club est techniquement en bonne santé au niveau de la loi. L'an dernier, on enregistrait une perte de -19 000\$.

Pour ce qui est de l'année 2025-2026, les états financiers sont positifs avec un résultat de 755\$ en surplus ce qui représente une amélioration de plus de 20000\$.

Plusieurs raisons sont en lien avec ceci, notamment le concours de Terrebonne. Le constat officiel du concours de Terrebonne, profit net de 25000\$. Par contre, une difficulté de trouver des bénévoles pour le concours est soulevée, qui peut se faire par les membres dans leurs disciplines spécifiques.

Une augmentation du coût du membership et prix des cours de 10% pour les membres et les gens extérieurs est à prévoir pour la prochaine année. La mise en place d'une carte de crédit pour éviter aux directeurs de mettre les dépenses sur une carte personnelle sera envisagée pour la prochaine année.

[États des résultats cumulatifs et projections](#)
[Résultats annuels](#)
[Bilan 2025-2026](#)

RÉS/AGA 23-04-2026

10. Rapports de directeurs de disciplines

10.1. Engagement par Vanessa Langlois

Un courriel a été créé pour faciliter et diriger les demandes quant aux heures d'engagement à effectuer.

En Novembre 2025, un courriel est envoyé aux membres qui n'ont pas réalisé leur heures ou qui ne les ont pas comptabilisé sur leur profil.

Un rappel que les heures non inscrites sont considérées comme non faites.

Cette année, il a été décidé de ne pas appliquer la notion du renvoi d'un membre dont les heures ne sont pas faites car le suivi n'a pas été effectué avant l'arrivée de la nouvelle directrice. Cependant, à compter de la prochaine année, la règle sera mise en application, à moins d'un imprévu spécifique de la part du membre à effectuer ses heures d'engagement. Actuellement, 21% des membres n'ont pas fait leur heures pour l'année 2025.

Un rappel est fait que malgré l'annulation du concours de Rosemère AAC, des opportunités de s'engager sont toujours possibles à d'autres moments. Une structure sera faite et proposée cette année pour faciliter l'engagement. Un rappel est fait qu'un besoin pour des moniteurs de parcours est présent pour le concours du 30-31 Mai CKC.

Un commentaire est fait à l'effet qu'il est important de faire les demandes de sollicitation à l'avance et de façon répétitive pour impliquer et informer les membres.

10.2. Membres par Lynda Depot

Pas de différence notable au niveau du membership comparativement à l'année dernière. Cette année, 2-3 membres inactifs n'ont pas renouvelé le membership. Un espace est créé pour faire une demande pour devenir membre du club sur le site internet et est fonctionnel.

Concernant les statistiques, l'agilité demeure populaire.

La discipline de conformation ne coûte pas cher au club mais rapporte beaucoup de revenu.

Concernant les membres réguliers devenus membres senior (60 ans et plus), un courriel peut être envoyé à Lynda Dépôt pour paiement de la facture si le tout n'est pas fonctionnel.

Une question est posée par Denis Aubry à l'effet ou le nombre de membres ne serait pas assez élevé pour combler les besoins du club. Il est expliqué que quatre nouveaux membres sont ajoutés pour cette année et qu'il y a possibilité d'en accepter d'autres si les demandes sont présentes. Cependant, il est vrai que le nombre d'heures effectuées et nécessaires sont largement supérieures à ce qui est demandé aux membres.

10.3. Agilité club par Lynda Depot

La saison extérieure débute le 4 Mai si la température le permet. Un rappel est fait sur l'importance d'avoir un préavis de 24-48h d'avance en cas d'absence lors des cours.

On questionne la possibilité de diminuer le nombre de participants au cours des membres (club). Il est expliqué que si le nombre de participants est diminué, le prix du membership pourrait être augmenté.

Louise Gamache apporte l'idée d'avoir des cours club non payant avec 6 chiens, mais également faire un cours club payant avec moins de chiens et donner le choix aux membres du cours qu'ils souhaitent suivre. Il est réitéré que la situation est en évaluation.

10.4. Sprinter par Nathalie Lepage

Absente - Le rapport est inclus dans le "Rapport Annuel 2025-2026" disponible sur le site.

[Rapport Annuel 2026-2026](#)

10.5. Agilité bases par Nancy Roy

Absente - Le rapport est inclus dans le "Rapport Annuel 2025-2026" disponible sur le site.

[Rapport Annuel 2026-2026](#)

10.6. Obéissance base par Nathalie Proulx

Absente - Le rapport est inclus dans le "Rapport Annuel 2025-2026" disponible sur le site.

[Rapport Annuel 2026-2026](#)

10.7. Obéissance club par Crystine Condrain

Actuellement, les trois instructeurs en obéissance ne sont pas des membres officiels du club. Les inscriptions demeurent similaires d'une session à l'autre.

Par le passé, des sessions devaient être fermées par manque d'inscription. Une alternative d'ouvrir des plages pour le public qui se propage du bouche à oreille.

Cette année, 12 sessions de cours novice sont offertes comparativement à 10 en 2024-2025. Le cours de novice intermédiaire est abandonné car peu de gens le poursuivent.

Actuellement, le cours offert aux non membres rapportent au club : 6248\$, ce qui n'inclut pas les cours supplémentaires. Le coût pour les instructeurs est de : 11038\$, ce qui engendre des coûts de 4 789\$ au club.

Pour la suite, l'objectif est de promouvoir auprès des non membres, être en mesure d'ouvrir des cours le mercredi soir et offrir un fun match et des ateliers spécifiques.

10.8. Travail de flair par Jean Lafrenière pour Maryse Tremblay

Jean Lafrenière est présent pour présenter le rapport de Maryse Tremblay. Pour l'année 2025-2026, le niveau de participation est bon.

Un essai d'initiation au cours de hooper est réalisé durant l'été et rapporte 800\$ club.

10.9. Conformation par Annie Goossens

L'achalandage des cours suit les concours. La formule des cours offerts par le club est différente des autres écoles, notamment par des variations des instructeurs de semaine en semaine.

En lien avec le concours de septembre, les entrées augmentent à chaque année. L'ampleur et la durée du concours grandit avec l'organisation des nationaux.

Beaucoup de juges sont internationaux (Irlande, Portugal) pour offrir une variété. Le concours est très apprécié par ceux-ci et donne beaucoup de bons commentaires. Il est expliqué que les juges internationaux peuvent coûter moins cher que certains juges canadiens, notamment de l'Alberta. Une relance est faite sur le besoin de l'implication des membres pour le concours et de s'inclure auprès du club et non juste de la discipline pratiquée par ceux-ci. Cette année, les membres seront dirigés en fonction des besoins pour aider.

Une question est posée pour connaître la raison pour laquelle les cages en conformation ne sont pas sur des tapis alors que pour l'agilité elles doivent être sur des bâches. Il est mentionné que ce n'est pas un règlement obligatoire lors des concours. Un commentaire est fait qu'il n'est pas évident de savoir si un besoin est présent pour obtenir de l'aide avec la conformation. Il est important de signaler le besoin d'aide et expliquer ce qu'il y a à faire pour ceux qui sont moins familiers avec la discipline. Une question est posée en lien avec la priorité d'inscription pour les membres. Réponse: les membres n'ont pas la priorité, il n'est pas possible de faire ceci dans le CKC.

11. Varia

12. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 21h14, proposé par Josée Arsenault et appuyé par Isabelle Rivest.